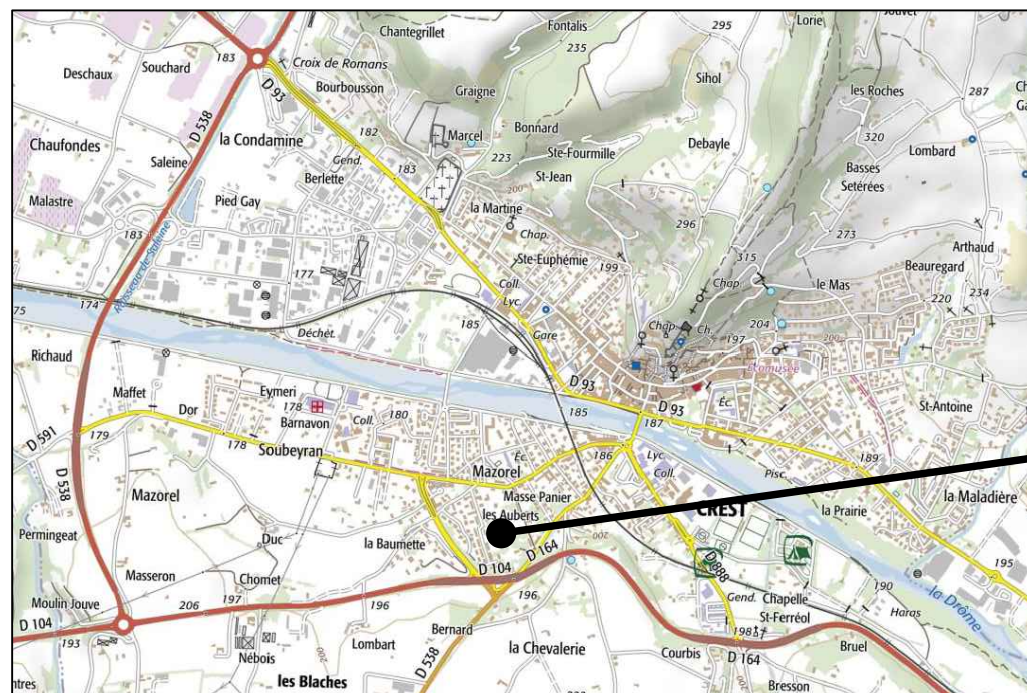
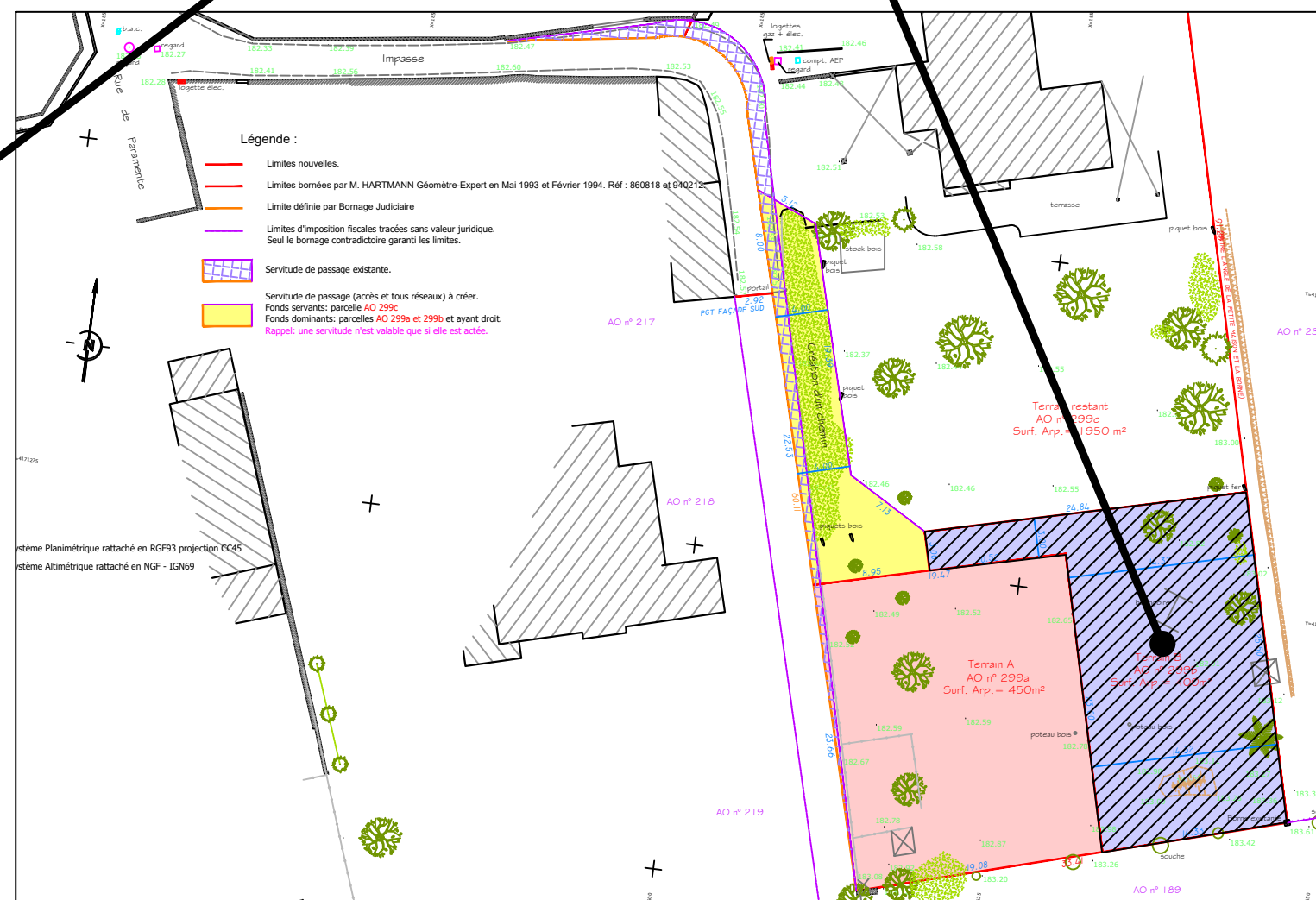
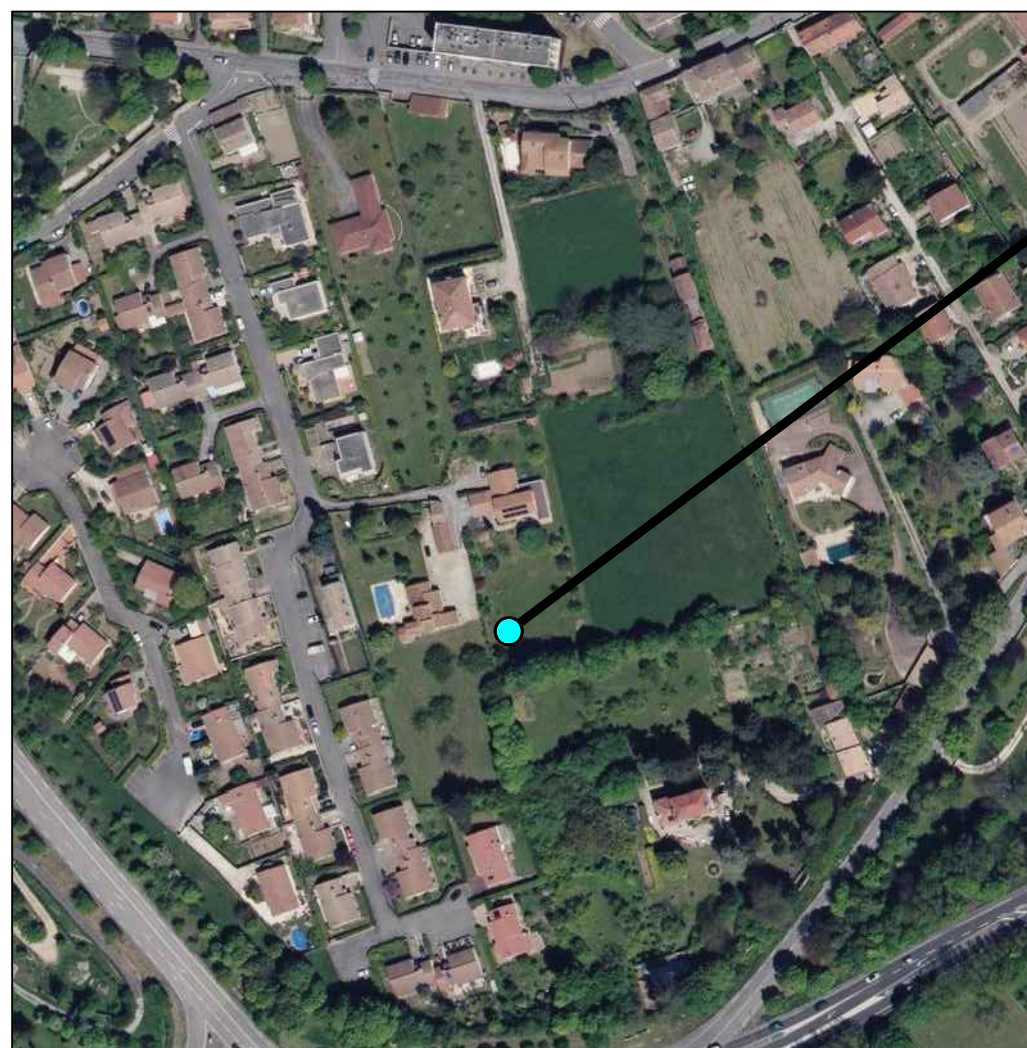




Parcelle créée AO 299b
 Adresse : 11 rue Paramente
 26400 CREST
 Superficie : 400m²

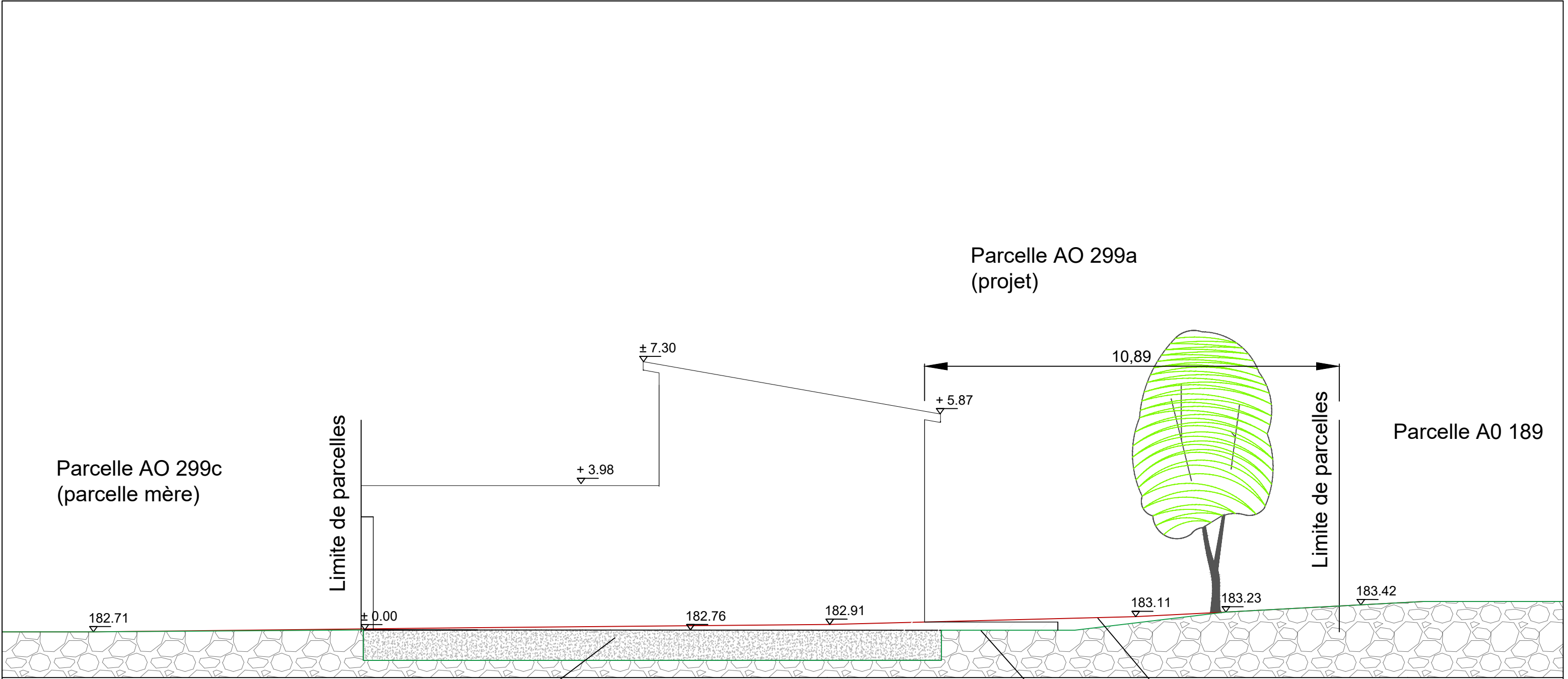


Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

Maître d'Ouvrage :
 Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
 14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 1 Plan de situation et références cadastrales

Echelle : SANS



Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

Maître d'Ouvrage :
Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 3 Coupe de terrain

Echelle : 1:100

La présente demande de permis concerne le projet d’une maison individuelle mitoyenne et d’un garage sur la commune de Crest.

1. Présentation du projet

Le projet est situé rue Paramente, en zone Ub du PLU en vigueur. La parcelle est issue d’une division de la parcelle AO 299 et présente une superficie de 400m2. C’est un terrain plat avec du gazon et quelques arbres. La parcelle est desservie au Nord Ouest par l’impasse Paramente et par un chemin situé sur la parcelle de Mr et Mme Prats (servitude de passage). Autour de la parcelle se trouvent :

- Au Nord, une habitation
- Au Sud, un verger (dont l’accès se fait par le sud)
- À l’Est, un champ cultivé
- À l’Ouest, un projet de maison mitoyenne à celle du présent projet

2. Aménagement du terrain

L’accès pour les véhicules se fera par le Nord-Ouest du terrain, d’abord sur le chemin privé existant en limite de parcelle AO 217, sur lequel une servitude de passage existe pour la parcelle mère AO 299, puis sur un chemin créé en limite ouest de parcelle AO299c, prévu par le projet d’aménagement.

3. Implantation du bâtiment

La maison sera implantée au Nord de la parcelle, afin de laisser la vue dégagée au Sud. Le bâtiment est orienté de façon à ouvrir sa façade principale au Sud, en lien avec le jardin, permettant un chauffage passif du bâtiment par les apports solaires. Le garage est accolé à la façade Nord de la maison, créant un espace technique et tampon thermique. Dans le but d’économiser de l’espace et de l’énergie, et d’éviter les vis-a-vis, la maison est implantée en limite Ouest de propriété, accolée à la maison voisine. Les deux maisons forment un seul volume longitudinal coiffé d’une couverture monopente. Les garages des deux maisons forment deux volumes séparés, accolés au Nord des maisons, avec des couvertures monopente d’orientations différentes. La pente est calculée afin d’optimiser les espaces intérieurs tout en restant le plus discret et le moins haut possible dans le paysage.

4. Traitement des clôtures

Nous avons fait le choix de ne pas clôturer le terrain.

5. Matériaux mis en œuvre

Le bâtiment est conçu dans un souci de performance énergétique et de maîtrise de son impact environnemental : ce sera une maison particulièrement économe en énergie tant pour sa construction que pour son fonctionnement. Les matériaux qui seront mis en œuvre sont :

- Plancher : Un radier béton sur lit de granulats de verre cellulaire compactés au rez de chaussée, pour apporter l’inertie au bâtiment tout en traitant l’isolation thermique au sol et la fondation du bâtiment.
- Murs : en ossature bois et isolation paille recevant un enduit teinte claire (DC25 sur nuancier Pozzo Nuovo), similaire aux bâtiments anciens du quartier. Un débord de toit protège cet enduit afin de limiter son vieillissement.
- Toitures :
 - maison: 76 m² de couverture acier recouverte de panneaux photovoltaïques (36 panneaux à cellules noires et cadre aluminium de 1x1,7m, calepinés pour couvrir toute la couverture), pose parallèle à la toiture. L'utilisation de bac acier en support de photovoltaïque permet une faible épaisseur entre la couverture et les panneaux ainsi qu'une pente faible, limitant la visibilité de l'installation solaire, et une grande fiabilité dans le temps. La ventilation entre panneaux et bac acier augmente leur rendement et leur durée de vie, enfin la teinte gris aluminium du bac acier permet une continuité de couleur avec les cadres des capteurs le recouvrant, formant un ensemble homogène.
 - garage: 47.4 m² en membrane EPDM (caoutchouc) noire. L'utilisation d'une membrane d'étanchéité permet une faible pente sur les garages, limitant leur volume, et la couleur noire permet de l'assortir avec les cellules de panneaux photovoltaïques du volume principal.
 - rives : afin de créer une unité visuelle depuis le sol, les bandeaux en bord des deux toits sont gris métal
- Menuiseries mixtes bois aluminium, brise soleils orientables et bavettes d'appuis des menuiseries sont de teinte vert pâle (RAL 6021).
- Terrasse bois de 9,19x3,5m au rez de chaussée, en lames de bois naturel destiné à griser, surélevée d’une vingtaine de centimètres par rapport au terrain environnant, sans garde corps
- Chauffage : le chauffage est assuré par une pompe à chaleur intégrée à la ventilation double flux, située dans le volume chauffé. Ne sont visibles en façade que les grilles de prise et rejet d'air.

6. Aménagement des espaces libres

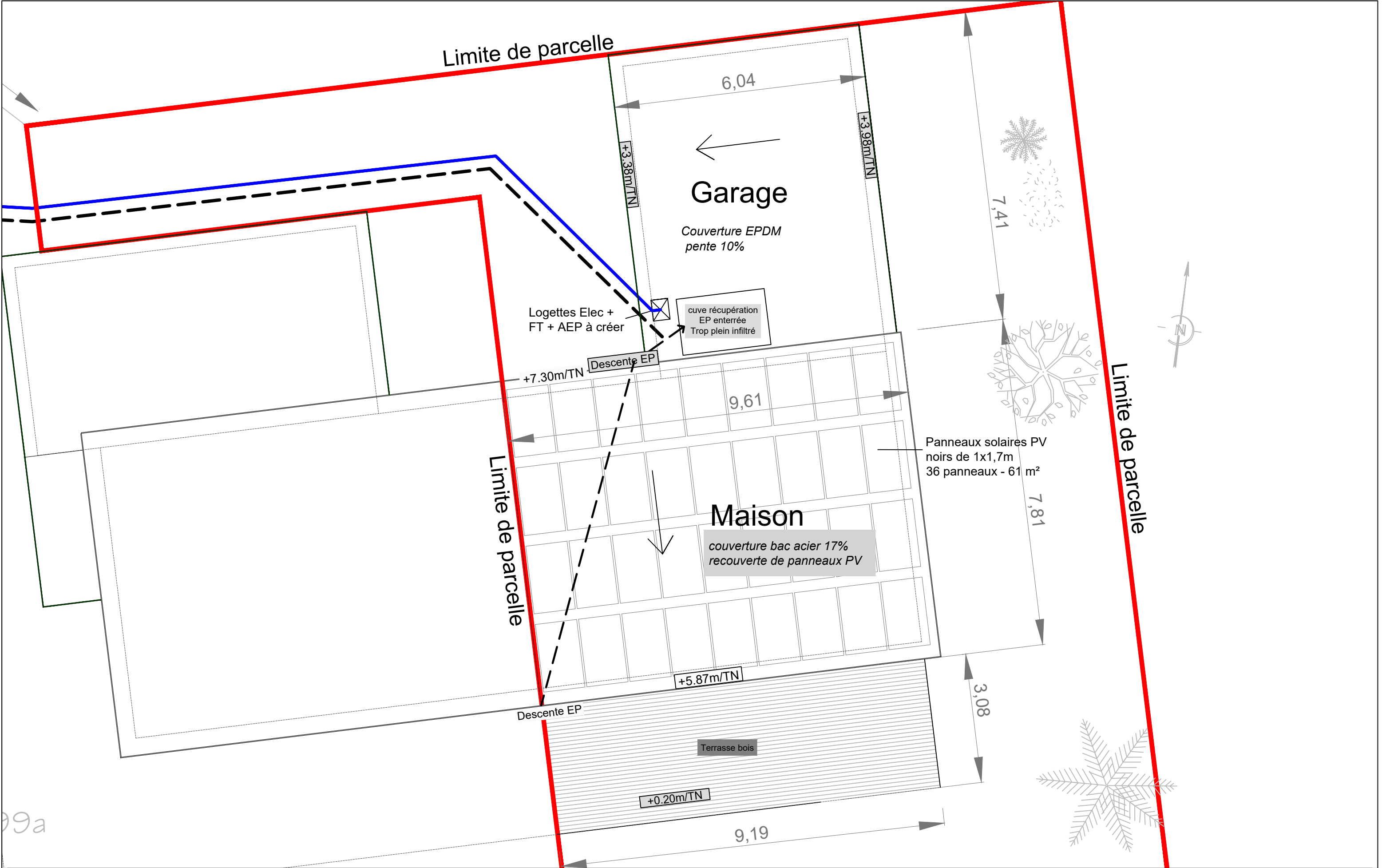
Les espaces libres seront utilisés comme jardin d’agrément par les Maîtres d’Ouvrage. Un arbre est supprimé, deux arbres fruitiers sont plantés au Sud de l’habitation, et les autres arbres actuellement présents sur la parcelle sont conservés.

7. Accès et stationnement

L’accès véhicules sera situé au Nord Ouest de la parcelle sur un chemin de largeur 4m situé sur la parcelle A0299, pour lequel une servitude de passage est prévue. Il sera matérialisé par un revêtement de circulation en revêtement drainant, permettant l’infiltration des eaux de pluie. Puis par un chemin de largeur 3m sur la parcelle jusqu'au garage, avec le même revêtement drainant. Les véhicules des Maîtres d’Ouvrage seront stationnés dans le garage.

8. Raccordement aux réseaux

Elec, FT, AEP, EU/EV: raccordement aux réseaux prévu depuis la limite de voie publique, en réseaux enterrés sous le chemin privé présent sur les parcelles AO217 et AO 299c (créée par l'aménagement préalable au projet à partir de AO 299). EP : récupération des EP dans une cuve enterrée et infiltration du trop-plein à la parcelle.

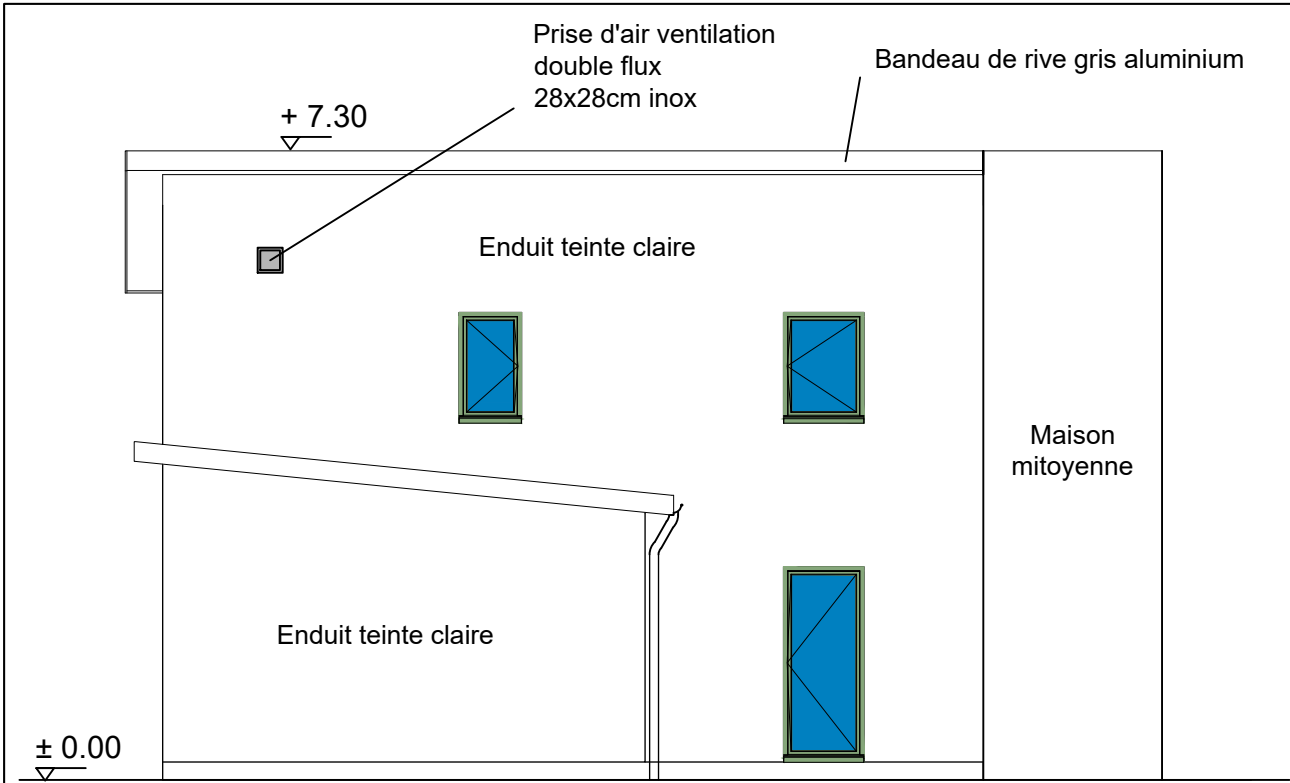


Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

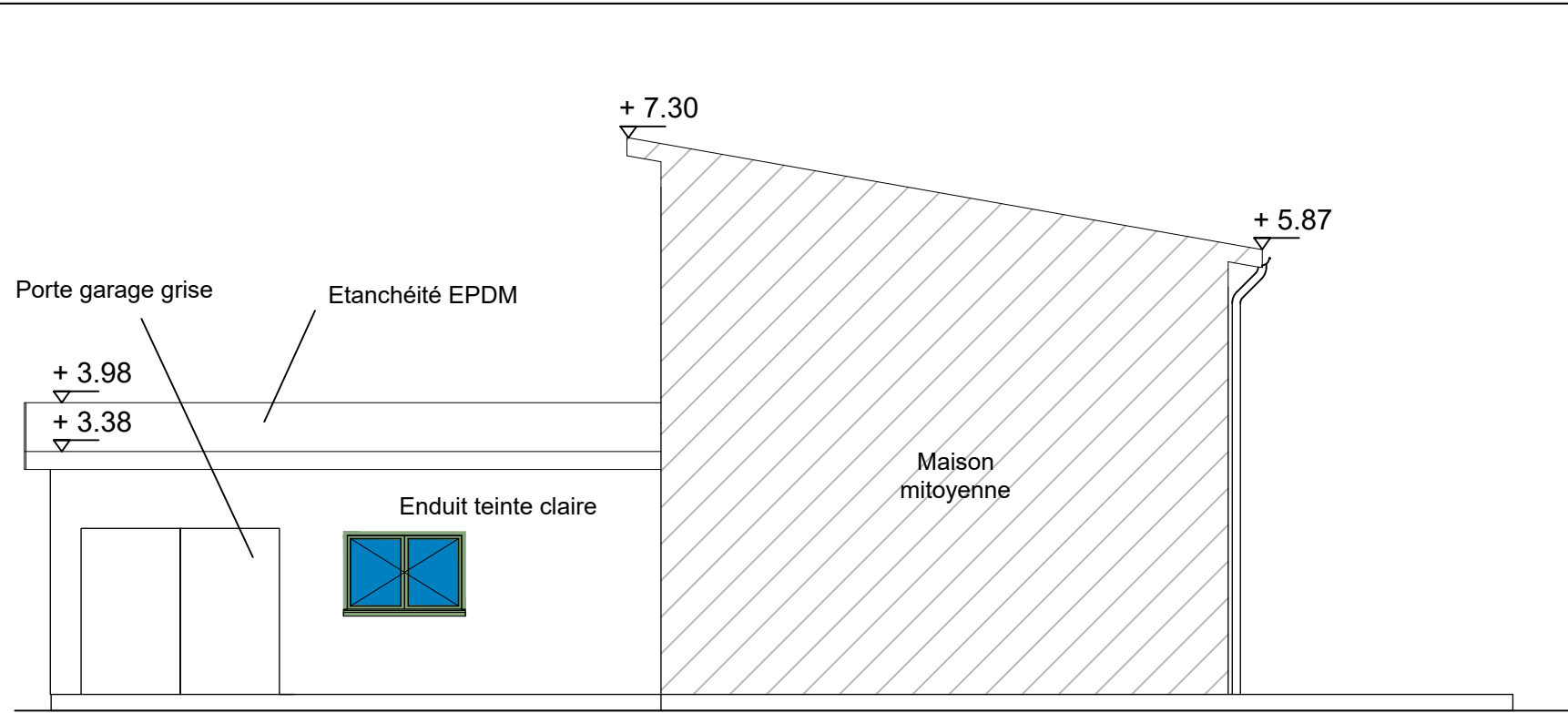
Maître d'Ouvrage :
Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 5 Plan de toiture

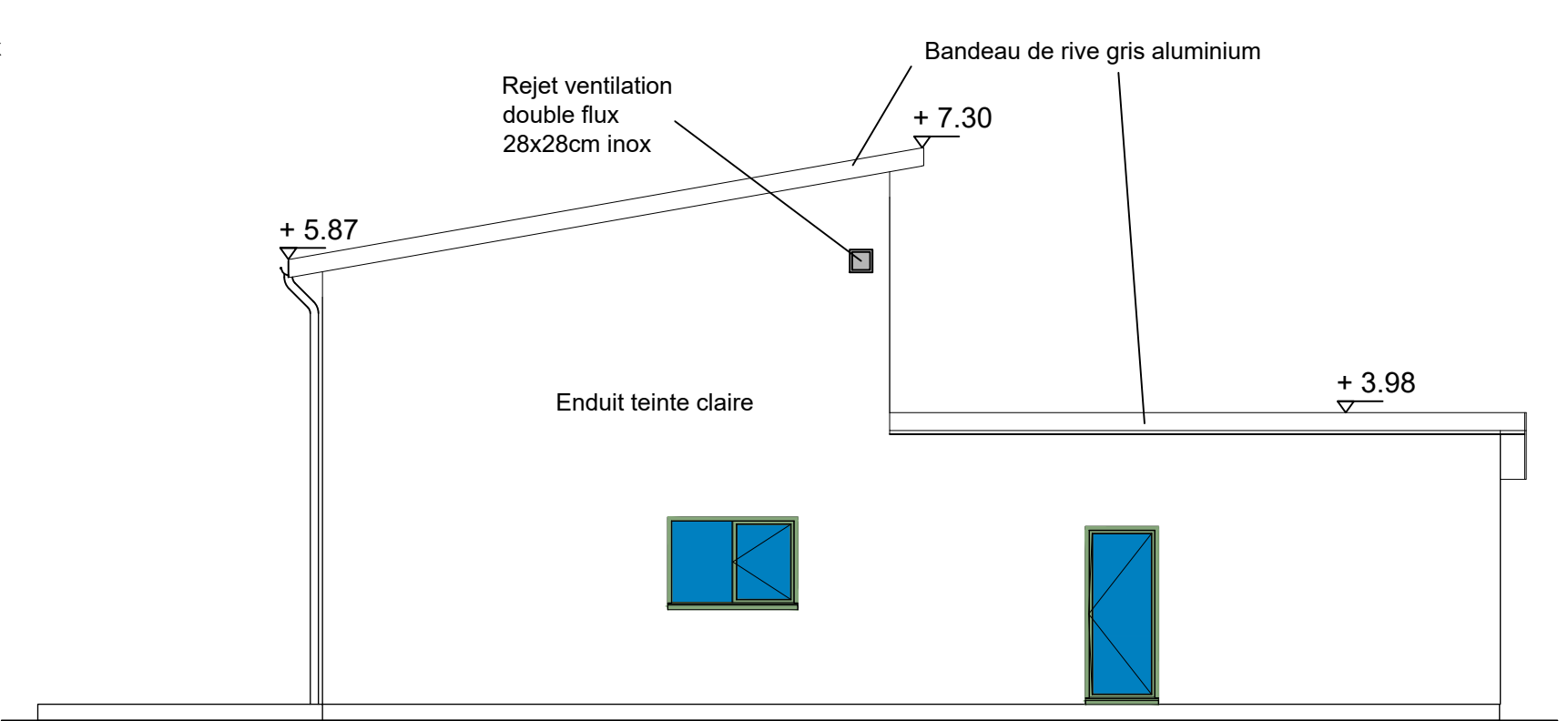
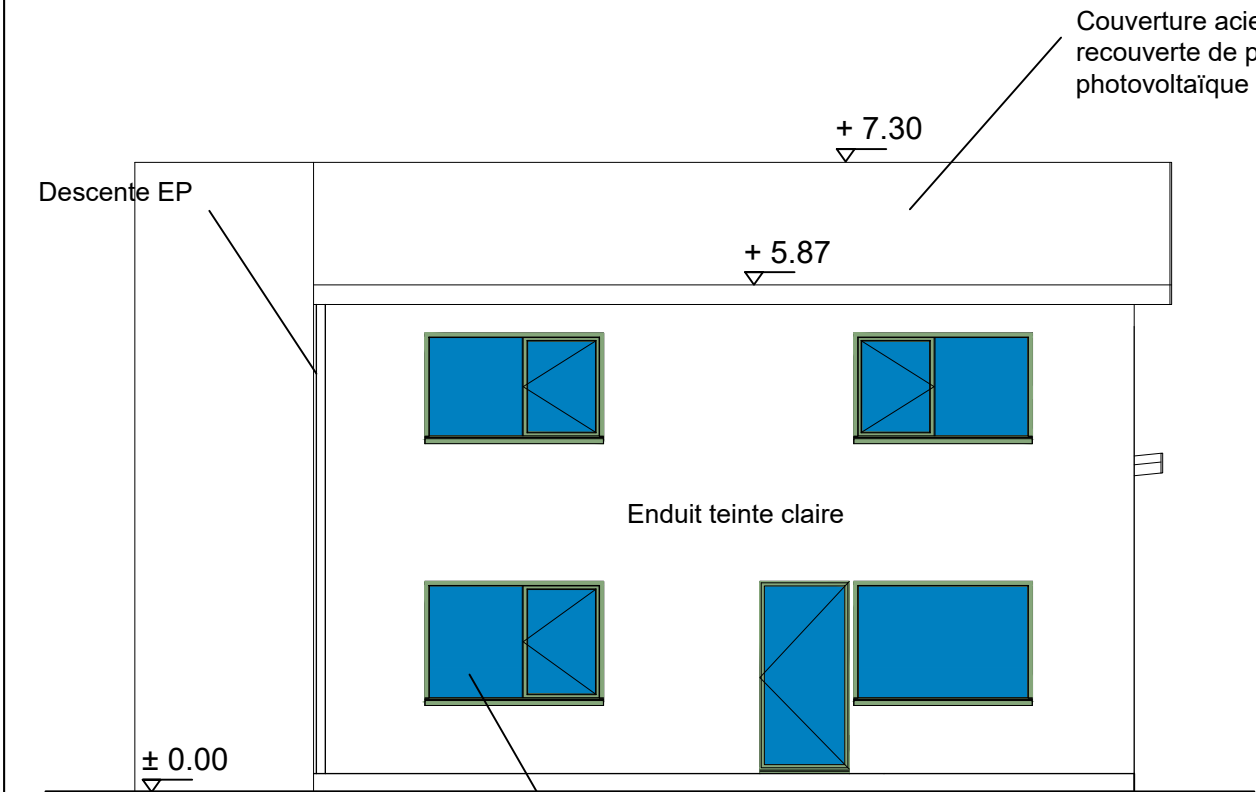
Echelle : 1:80



Façade Nord



Façade Ouest



Façade Est

Façade Sud

Menuiseries bois-aluminium et stores brise soleil orientables extérieur vert pâle

Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

Maître d'Ouvrage :
Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 5 Façades

Echelle : 1:100



Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

Maître d'Ouvrage :
Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 6 Insertion paysagère - vue sud

Echelle : Sans



Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

Maître d'Ouvrage :
Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 6 **Insertion paysagère - vue nord**

Echelle : Sans



Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

Maître d'Ouvrage :
Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 7 Photographies

Echelle : Sans



vue depuis le centre de la parcelle A0 299

Construction d'une maison d'habitation - rue Paramente à Crest

Maître d'Ouvrage :
Mme et Mr LAMONERIE Justine et Tom
14 rue des Docteurs L et F Thiers, 26400 CREST

PCMI 8 Situation du terrain

Echelle : Sans